

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire, M. Jean Pierre Monette, pour être tenue au 6, rue Mailloux à La Minerve, le lundi 29 octobre à 19 h 30, où il sera pris en considération les sujets suivants :

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2018

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 29 octobre 2018;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation;
4. Résultats des soumissions – financement par crédit-bail du camion Western star 2019 4700 équipé de bennes à rebuts avec chargement latéral;
5. Appel de projets pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal 2018-2019;
6. Résultat de l'ouverture des soumissions pour la conception, la fourniture et l'installation d'un treillis métallique ultrarésistant;
7. Contrat d'entretien des patinoires – saison 2018-2019;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance.

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents Mme la conseillère Ève Darmana et MM. les conseillers Marc Perras, Jacques Bissonnette, Mark D. Goldman et Michel Richard formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de M. le maire Jean Pierre Monette.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Suzanne Sauriol, ainsi que le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, monsieur Robert Charette, assistent à la séance.

Est absente au cours de la présente séance, Mme la conseillère Hélène Cummings.

(1.)  
**2018.10.270      CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2018**

Le quorum étant constaté, il est 19 h 30.

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mark D. Goldman  
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire du 29 octobre 2018 soit ouverte.

ADOPTÉE

(2.)  
**2018.10.271      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras

APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 octobre 2018 tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(3.)  
2018.10.272

**CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana  
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 150 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

(4.)  
2018.10.273

**RÉSULTATS DES SOUMISSIONS – FINANCEMENT PAR CRÉDIT-BAIL DU CAMION WESTERN STAR 2019 4700 ÉQUIPÉ DE BENNES À REBUTS AVEC CHARGEMENT LATÉRAL**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation relativement au financement par crédit-bail du camion Western Star 2019 4700 équipé de bennes à rebuts avec chargement latéral;

CONSIDÉRANT qu'à la date limite pour recevoir les soumissions, soit le 16 octobre 2018, à 10 h, les deux (2) soumissions suivantes ont été reçues.

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Taux d'intérêt pour 84 mois</b>
PNC Equipment Finance - Spareleasing	4,45 %
Crédit Municipal & Manufacturier Rexcap inc.	4,37 %

CONSIDÉRANT qu'après analyse, Crédit Municipal & Manufacturier Rexcap inc. est le plus bas soumissionnaire conforme.

CONSIDÉRANT que Crédit Municipal & Manufacturier Rexcap inc. agissait comme agent/courtier pour le compte de la Banque Royale du Canada;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras  
APPUYÉ par le conseiller Michel Richard  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter la soumission de Crédit Municipal & Manufacturier Rexcap,inc. agent/courtier pour le compte de la Banque Royale du Canada, pour le financement par crédit-bail du camion Western Star 2019 4700 équipé de bennes à rebuts avec chargement latéral, dont le montant s'élève à 316 098,20 \$, et ce, au taux de 4,37 %, pour des versements mensuels de QUATRE MILLE TROIS CENT CINQUANTE-HUIT DOLLARS ET QUATRE-VINGT-CINQ CENTS (4 358,85 \$) plus taxes applicables, plus un frais de QUATRE CENTS DOLLARS (400 \$) payable lors de la mise en place du contrat. Ce financement étant pour une durée de quatre-vingt-quatre (84) mois, avec un résiduel de un dollar (1 \$).

D'autoriser le maire ou son remplaçant ainsi que la directrice générale ou son remplaçant, à signer le contrat de financement ainsi que tout autre document pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

(5)  
2018.10.274

**APPEL DE PROJETS POUR LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL 2018-2019**

CONSIDÉRANT le Lac-à-l'épaule des élus de la MRC des Laurentides tenu le 30 mai 2018 à Val-David;

CONSIDÉRANT QUE l'un des sujets était celui de la mise en commun d'équipements et d'infrastructures sportives et de loisirs afin d'augmenter l'offre et la qualité de vie des citoyens sur le territoire de la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir une évaluation comptable objective et distincte des scénarios d'offres possibles pour le partage de ces infrastructures;

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la résolution 2018.06.7542, les membres du conseil de la MRC des Laurentides ont démontré leur intérêt quant à la réalisation d'une telle étude;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Minerve souhaite octroyer le mandat à la MRC des Laurentides qui entreprendra les démarches requises à la réalisation d'une étude détaillant les différents scénarios possibles quant aux partages des équipements, des infrastructures et des services municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras  
APPUYÉ par le conseiller Michel Richard  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

QUE la Municipalité de La Minerve demande à la MRC des Laurentides, par l'entremise de sa directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer et à signer, pour et au nom des municipalités et de la MRC des Laurentides, tout document requis au dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme Partage d'infrastructures sportives et de loisirs du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

QUE la Municipalité de La Minerve autorise la MRC des Laurentides à procéder à une étude relative à la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal par un spécialiste externe et à effectuer, le cas échéant, un appel d'offres sur invitation.

ADOPTÉE

(6)  
2018.10.275

**RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LA CONCEPTION, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TREILLIS MÉTALLIQUE ULTRARÉSISTANT**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation relativement à la conception, la fourniture et l'installation d'un treillis métallique ultrarésistant;

CONSIDÉRANT qu'à la date limite pour recevoir les soumissions, soit le 4 octobre 2018 à 10 h, seule la soumission suivante a été reçue :

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT AVANT TAXES pour 320 m<sup>2</sup></b>
Mistras Services Inc.	<b>133 558,40 \$</b>

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Mistras Services Inc. est de beaucoup supérieure aux coûts estimés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras  
APPUYÉ par le conseiller Michel Richard  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De refuser la soumission reçue.

ADOPTÉE

(7)  
2018.10.276

#### **CONTRAT D'ENTRETIEN DES PATINOIRES - SAISON 2018-2019**

CONSIDÉRANT la proposition reçue de monsieur Stéphane Laramée, pour l'entretien des deux patinoires au cours de la prochaine saison hivernale, soit de la mi-décembre 2018 à la mi-mars 2019, et ce, au montant de MILLE DEUX CENTS DOLLARS (1 200 \$) par deux semaines;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras  
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter la proposition de monsieur Stéphane Laramée pour l'entretien des patinoires pour la saison hivernale 2018-2019, au montant de MILLE DEUX CENTS DOLLARS (1 200 \$) par deux semaines, et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière ou son remplaçant à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE

(8)

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

(9)  
2018.10.277

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 20 h.

ADOPTÉE

---

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

---

Jean Pierre Monette  
Maire

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

---

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière